YOU'LL NEVER WORK ALONE.

CHAMBRE DES SALARIÉS LUXEMBOURG
LA VOIX DES SALARIÉS DEPUIS 100 ANS.

LUXEMBOURG LIFELONG LEARNING CENTRE
LA FORMATION CONTINUE DE LA CHAMBRE DES SALARIÉS

CONGÉS ET AIDES À LA FORMATION CONTINUE

LLLC

24 juin 2024

YOU'LL NEVER WORK ALONE.

CHAMBRE DES SALARIÉS LUXEMBOURG
LA VOIX DES SALARIÉS DEPUIS 100 ANS.

LUXEMBOURG LIFELONG LEARNING CENTRE
LA FORMATION CONTINUE DE LA CHAMBRE DES SALARIÉS

1. LA CSL ET SON OFFRE DE FORMATION

LES MISSIONS DE LA CHAMBRE DES SALARIÉS

- Mission consultative
- Mission représentative
- Mission d’information
- Mission de formation initiale
- Mission de formation continue

LE LUXEMBOURG LIFELONG LEARNING CENTRE – CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES

De 1971 à aujourd'hui…

<u>Types de formation</u>

- Cours du soir / jour
- Séminaires
- Formations universitaires
- Formations spécialisées
- Formations pour seniors
- Certifications

A. COURS DU SOIR / JOUR

- Administration | Secrétariat | Réception
- Banques | Assurances
- Bureautique | IT | Transformation digitale
- Communication | Marketing | Vente
- Développement personnel | professionnel
- Droit
- Économie | Gestion
- Finance | Comptabilité | Fiscalité
- Gouvernance | Audit | Gestion des risques
- Logistique | Achat

272 Modules

4 formules :

- présentiel
- e-learning
- blended-learning
- à distance

Diplômes co-signés par le Ministère de l'Éducation nationale

B. SÉMINAIRES

- Administration | Secrétariat | Réception
- Banques | Assurances
- Bureautique | IT | Transformation digitale
- Communication | Marketing | Vente
- Développement personnel | professionnel
- Droit
- Finance | Comptabilité | Fiscalité
- Gouvernance | Audit | Gestion des risques
- Management | Leadership
- Ressources humaines
- Sécurité | Bien-être | Santé au travail

278 Séminaires : standard ou sur mesure

C. FORMATIONS UNIVERSITAIRES

5 Licences / Bachelors

- Applied Information Technology
  - Université du Luxembourg
- Assistant Social, parcours Sciences sociales et éducatives
  - Haute École de Namur-Liège-Luxembourg, Haute École Robert Schuman
- Métiers de la Transition et de l'Efficacité énergétiques
  - IUT Poincaré, Université de Lorraine
- Gestion
  - Université de Lorraine, IAE Nancy École Universitaire de Management
- Métiers de la Gestion et de la Comptabilité, 2 parcours : Contrôle de gestion / Révision comptable
  - IUT Poincaré, Université de Lorraine

C. FORMATIONS UNIVERSITAIRES

9 Masters

- Banque, Finance, Assurance, parcours Fonds et Gestion privée
  - Université Paris Nanterre
- Financial Analysis and Strategy
  - Université de Rennes
- Gestion des RH et Relations du travail
  - CIFFOP de l'Université Panthéon-Assas
- Management des organisations du secteur sanitaire & social
  - Université de Lorraine

C. FORMATIONS UNIVERSITAIRES

- Management et Administration des Entreprises
  - Université de Lorraine & IAE Nancy École Universitaire de Management
- Marketing et Communication
  - Université Panthéon-Assas
- MTECH Technopreneurship
  - Université du Luxembourg & Ilnas
- Master Droit des Affaires, parcours Juriste conformité (Compliance officer)
  - Université de Strasbourg
- Master Informatique – Parcours : Data sciences, infrastructure cloud et sécurité
  - Université de Technologie de Belfort-Montbéliard

D. FORMATIONS SPÉCIALISÉES

- Le travail social et éducatif au Luxembourg – Cadre et champs de pratiques
- Cours d'initiation à la langue luxembourgeoise A1.1 et A1.2
- Diplôme d'accès aux études universitaires – option littéraire (DAEU-A)
- Risk Management
- Cisco Networking Academy
- Digital Skills Training

E. FORMATIONS POUR SENIORS

- Les outils numériques et leur utilisation
- Les droits des citoyens et différents services
- L’expression artistique – les ateliers
- L’art, la musique et l’histoire
- Le corps, l’esprit et le sport
- La santé et la prévention
- La gastronomie et le vin
- Les langues et les coutumes

F. CERTIFICATIONS

- ICDL (International Certification in Digital Literacy)
- Authorized Test Center for
  - Pearson VUE
  - Kryterion
- ACI – The financial markets association

Pour en savoir plus: www.LLLC.lu

2. LES CONGÉS ET AIDES À LA FORMATION CONTINUE

LES CONGÉS ET AIDES À LA FORMATION CONTINUE

A – Organisation du temps de travail

- Congé individuel de formation
- Congé sans solde pour formation
- Congé linguistique
- Aménagement personnel du temps de travail

B – Aides financières

- Déductibilité fiscale
- Aides financières pour études supérieures
- Aides financières pour demandeurs d'emploi
- Aides financières à la formation en entreprise

Autres dispositifs

2. LES CONGÉS ET AIDES À LA FORMATION CONTINUE

A – Organisation du temps de travail

CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION

Objet

- Se former à titre individuel sans perte de salaire
  - Participation à des cours
  - Préparation et participation à des examens
  - Rédaction de mémoires
  - Accomplissement de tout autre travail en relation avec une formation

Bénéficiaires

- Salariés (ancienneté de 6 mois)
- Indépendants / professions libérales (affiliation sécurité sociale depuis min. 2 ans)
- Apprentis qui se préparent / participent à un championnat des métiers + un accompagnateur par candidat

CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION

Durée

- Maximum 80 jours au cours de la carrière professionnelle
- Maximum 20 jours sur une période de 2 ans
- Minimum 1 jour
- Calcul au prorata pour salariés à temps partiel

1/3 de la durée de la formation est accordé comme congé

Méthode de calcul

- Nombre d'heures investies divisé par 8 et ensuite par 3 (arrondi vers le bas)
- Nombre d'heures investies :
  - défini par organisme de formation ou
  - déterminé sur base des horaires des cours

CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION

Critères d'éligibilité relatifs aux organismes de formation…

au Luxembourg et à l'étranger :

- institutions bénéficiant du statut d'école publique ou privée reconnues par les autorités publiques et délivrant des certificats reconnus,
- chambres professionnelles,
- communes,
- fondations, personnes physiques et associations privées agréées individuellement à cet effet par le ministre,

CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION

- ministères, administrations et établissements publics,
- organismes de formation professionnelle continue disposant d'une autorisation d'établissement au Luxembourg,
- organismes de formation professionnelle continue légalement établis dans un pays membre de l'UE (ou pays ayant ratifié un traité bilatéral avec le Luxembourg sur cette matière) et disposant d'une autorisation dans le pays d'origine,
- entreprises, fournisseurs de matériel et de services favorisant le progrès technologique et dispensant une formation en relation avec ce matériel,
- prestataires bénéficiant d'un agrément de la part du Ministère de la Santé.

CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION

… et critères d'éligibilité relatifs à la formation

- formations organisées pendant ou en dehors des heures de travail
- formations en présentiel ou à distance
- formations en lien ou non avec le poste occupé.

Formations non-éligibles

Ne sont pas éligibles les formations qui font partie intégrante d'un plan / projet de formation ou les formations dans le cadre du congé-formation des délégués du personnel

CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION

Contact:

Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

www.men.lu

CONGÉ SANS SOLDE POUR FORMATION

Public cible

- Salariés du secteur privé
  - Plus de 2 ans de service chez le même employeur

Objet

- Arrêter de travailler temporairement pour suivre une formation

Durée

- Maximum 2 années par employeur (durée cumulée)
- Pour chaque période de congé :
  - maximum 6 mois consécutifs ;
  - minimum 4 semaines consécutives.

CONGÉ SANS SOLDE POUR FORMATION

Formations éligibles au Luxembourg et à l'étranger, si offertes par :

- institutions bénéficiant du statut d'école publique ou privée reconnues par les autorités publiques et délivrant des certificats reconnus,
- chambres professionnelles,
- communes,
- fondations, personnes physiques et associations privées agréées individuellement à cet effet par le ministre,
- ministères, administrations et établissements publics,

CONGÉ SANS SOLDE POUR FORMATION

- organismes de formation professionnelle continue privés disposant d'une autorisation d'établissement au Luxembourg
- organismes de formation professionnelle continue légalement établis dans un pays membre de l'UE (ou pays ayant ratifié un traité bilatéral avec le Luxembourg sur cette matière) et disposant d'une autorisation dans le pays d'origine,
- entreprises, fournisseurs de matériel et de services favorisant le progrès technologique et dispensant une formation en relation avec ce matériel,
- prestataires bénéficiant d'un agrément de la part du Ministère de la Santé.

CONGÉ SANS SOLDE POUR FORMATION

Procédure - Salarié

- **lettre recommandée** avec accusé de réception
- préavis de 2 à 4 mois
- informations sur la formation + mention précisant que l'absence de réponse endéans les 30 jours vaut acceptation

Procédure - Employeur

- acceptation
- refus
  - entreprises de moins de 15 salariés
  - cadres supérieur
- report
  - 3 motifs possibles

CONGÉ SANS SOLDE POUR FORMATION

Spécificités

- Pas de rémunération
- Assurance volontaire auprès des organismes de sécurité sociale
- Congé ne peut en principe être annulé : accord irrévocable
- Suspension du contrat durant le congé (emploi conservé)

Demande à adresser à l'employeur

CONGÉ LINGUISTIQUE

Objectif

Apprendre ou perfectionner ses connaissances de la langue luxembourgeoise sans perte de salaire

Bénéficiaires

- Salariés du secteur privé
- Indépendants / professions libérales

Conditions

- Salariés : ancienneté de 6 mois
- Indépendants / professions libérales : affiliation à la sécurité sociale depuis 6 mois

CONGÉ LINGUISTIQUE

Critères d'éligibilité relatifs aux prestataires

Idem que pour congé individuel et congé sans solde

… et aux formations :

Formation durant la durée normale de travail

Formations non-éligibles :

Ne sont pas éligibles les formations qui font partie intégrante d'un plan / projet de formation ou les formations dans le cadre du congé-formation des délégués du personnel

CONGÉ LINGUISTIQUE

Durée

- 200 heures par carrière professionnelle
- Congé obligatoire divisé en 2 tranches de 80-120 heures maximum
  - Accès à la 2e tranche : diplôme ou autre certificat de réussite
- Durée minimale: 1 demi-heure par jour
- Calcul au prorata pour salariés à temps partiel

Spécificités

- Indemnité compensatoire
- Congé assimilé à période de travail effectif

CONGÉ LINGUISTIQUE

Contact:

Ministère du Travail

www.mte.public.lu

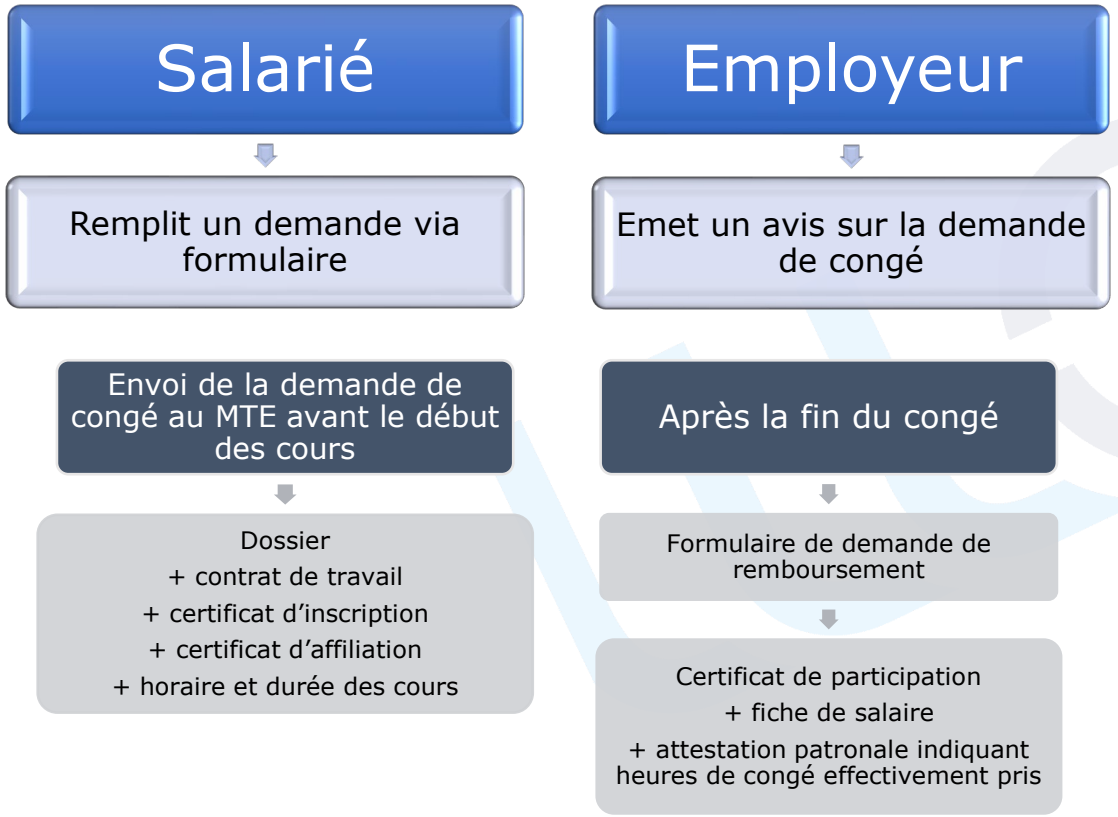

AMÉNAGEMENT PERSONNEL DU TEMPS DE TRAVAIL

Bénéficiaires

- Salariés du secteur privé

Objet

- Aménager l’horaire individuel de travail pour se former

Conditions

- Règlement d’horaire mobile
- Respect des limites légales de la durée du travail
- Règles à préétablir dans le cadre du règlement d’horaire mobile

Demande à adresser à l’employeur

2. LES CONGÉS ET AIDES À LA FORMATION CONTINUE

B – Aides financières

DÉDUCTIBILITÉ FISCALE

Objet

- Déduire fiscalement les frais liés à une formation continue (droits d'inscriptions, livres…)

Bénéficiaires

- Toute personne imposable sur les revenus qu'elle perçoit d'une activité salariée

Conditions

- Lien direct avec l'occupation salariée
- Dépenses dépassant le forfait de 540€ pour frais d'obtention
- Déduction dans la déclaration fiscale relative à l'exercice durant lequel les dépenses sont intervenues

Contact : Bureau de Retenue d'impôt sur les traitements et salaires

www.impotsdirects.public.lu

AIDES FINANCIÈRES POUR ÉTUDES SUPÉRIEURES

Bénéficiaires

- Personnes inscrites dans un programme d'études supérieures menant à un diplôme reconnu
  - À temps plein
  - À temps partiel (au moins 15 crédits ECTS par semestre)

Conditions pour résidents

- Être ressortissant luxembourgeois (ou membre de famille) et résider au Lux.
- Être ressortissant UE/ EEE/ Suisse et résider en tant que travailleur au Lux. (ou membre de famille)
- Être ressortissant d'un État tiers et résider depuis au moins 5 ans au Luxembourg
- Être réfugié politique ou avoir droit de séjour permanent et résider au Luxembourg

AIDES FINANCIÈRES POUR ÉTUDES SUPÉRIEURES

Conditions pour non-résidents : 2 cas de figure

- l'étudiant travaille au Luxembourg
  - être ressortissant luxembourgeois ou UE/ EEE/ Suisse et travailler au Luxembourg
- l'étudiant est l'enfant d'une personne qui travaille au Luxembourg
  - être enfant d'un ressort. lux. ou UE/EEE/Suisse travaillant au Luxembourg depuis au moins 5 ans (sur période de 10 ans)
  - être enfant d'un ressort. lux. ou UE/EEE/Suisse travaillant au Luxembourg pendant une durée cumulée d'au moins 10 ans
  - être enfant d'un ressort. lux. ou UE/EEE/Suisse travaillant au Luxembourg et scolarité pendant au moins 5 années cumulées ou séjour antérieur pendant au moins 5 ans cumulés sur le territoire luxembourgeois

Simulateur d'éligibilité sur www.mengstudien.lu

AIDES FINANCIÈRES POUR ÉTUDES SUPÉRIEURES

Forme de l'aide

- Bourse(s) non-remboursable(s) et/ou prêt(s)

Facteurs pris en considération pour déterminer le montant de l'aide

- Revenu du ménage
- Frais de location de logement à l'étranger
- Frais d'inscription
- Revenu propre de l'étudiant (p.ex. salaire)…

Simulateur de l'aide financière sur www.mengstudien.lu

Dispositions anti-cumul avec revenus propres et aides équivalentes dans pays de résidence

AIDES FINANCIÈRES POUR ÉTUDES SUPÉRIEURES

	Bourse	Prêt
Bourse de base	1.199 €/ semestre	
Bourse de mobilité	1.491 € / semestre	
Bourse critères sociaux	0 € - 2.321 € / semestre	
Bourse familiale	287 € / semestre	
Prêt de base		3. 250 € / semestre
Majoration prêt		0 € -2.321 € /sem.
Frais d'inscription	0 € - 1.900 € / an	0 € - 1.900 € / an
Situation grave et exception.	500 € / an	500 € / an

Contact : Service Aides financières Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur

www.mengstudien.lu

AIDES FINANCIÈRES POUR DEMANDEURS D'EMPLOI

Objet

- Permettre au demandeur d'emploi de suivre une formation professionnelle continue dans le cadre de son projet professionnel

Conditions

- Être inscrit à l'ADEM
- Demande auprès du conseiller référent de l'ADEM (8 semaines avant début formation)
- Si avis favorable: introduction de la demande via MyGuichet.lu

Critères d'octroi

- 75% des coûts de formation remboursés (max. montant mensuel SSM non-qualifié)
  - Condition : 80 % des présences certifiées
- 25% remboursés en cas d'intégration professionnelle 3 mois après la fin de la formation (contrat d'au moins 18 mois)

Contact : ADEM (Agence pour le développement de l'emploi)

www.adem.lu

AIDES FINANCIÈRES À LA FORMATION EN ENTREPRISE

Cofinancement étatique dans le cadre d'un plan de formation de l'entreprise

Frais éligibles

- Droits d'inscription des participants,
- Frais de déplacement des participants et formateurs internes,
- Coût salarial des participants.

Avantages pour le salarié

- Éventuelle prise en charge des frais d'inscription,
- Compensation des heures de formation en dehors des heures de travail, par congé ou indemnité pécuniaire.

Contact : INFPC (Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue)

www.infpc.lu

AUTRES DISPOSITIFS

Subvention pour l'apprentissage de la langue luxembourgeoise

- Bénéficiaire : entreprises
- Remboursement des frais de formateur et des frais de matériel didactique
- Contact : Ministère du Travail

Remboursement des frais d'inscription aux examens/cours de langue luxembourgeoise

- Bénéficiaire : personnes impliquées dans une procédure d'acquisition de la nationalité luxembourgeoise
- Contact : Ministère de la Justice

AUTRES DISPOSITIFS

Congé jeunesse

- Bénéficiaires : responsables d'activités pour jeunes (animateurs de jeunesse, cadres de mouvements de jeunesse…)
- Contact: Service national de la jeunesse

Congé pour délégués de personnel

- Bénéficiaires : délégués du personnel, délégué à la santé et à la sécurité, délégué à l'égalité
- Contact : École supérieure du Travail

RENSEIGNEMENTS

www.csl.lu

www.guichet.lu

www.lifelong-learning.lu

event@csl.lu

YOU'LL NEVER WORK ALONE.

CHAMBRE DES SALARIÉS LUXEMBOURG
LA VOIX DES SALARIÉS DEPUIS 100 ANS.

LUXEMBOURG LIFELONG LEARNING CENTRE
LA FORMATION CONTINUE DE LA CHAMBRE DES SALARIÉS

MERCI

DE VOTRE ATTENTION

24 juin 2024